**Position de la CGT de ST Microelectronics après les mesures annoncées par M.Macron le 13 avril 2020**



Notre monde traverse une pandémie exceptionnelle. Notre pays et notre entreprise sont touchés de plein fouet depuis plus d’un mois par cette pandémie que le gouvernement avait refusé d’anticiper. A ST l’impréparation était grande aussi malgré ce qui se passait en Chine et dans notre usine de Shenzen.

**Rappel historique depuis l’annonce du confinement**

A l'annonce des premières mesures de confinement par M.Macron, la CGT, qui avait auparavant (lors de la fermeture des écoles) soulevé la question d'une réduction de l'activité industrielle, s'est prononcée au vu de l’importance de la crise pour la généralisation du **télétravail pour toutes et tous** lorsque c’est possible **ainsi que la mise en veille temporaire des unités industrielles.**

En effet, bien que notre industrie soit une **base essentielle** du monde actuel, elle pouvait être stoppée **quelques semaines**.

Notre position était dictée par la nécessité de tout faire pour aider à freiner la pandémie, au vu de l'état de pénurie et d'impréparation dans laquelle nous ont laissé les politiques libérales de ces dernières années, notamment dans le domaine de la santé, et donc à réduire au minimum l'activité industrielle, qui est **un des vecteurs** de propagation. Cette position était en concordance avec les déclarations du monde médical.

**Nous voulions une mise en veille temporaire, pour les raisons indiquées ci-dessus, et ceci aurait permis d'organiser une reprise correcte de l'activité industrielle.** De nombreuses sociétés ont d'ailleurs fait ce choix.**La direction de ST a fait le choix inverse. Dans les faits, elle a fait passer en premier les commandes, la rivalité avec les autres fabricants.** En conséquence dans les premiers jours, l'activité industrielle s'est souvent, et selon les secteurs, déroulée dans de très mauvaises conditions sanitaires. Dans plusieurs cas, des suspicions de contaminations sont apparues via l'entreprise.

Un accord a été signé entre ST, la CFE-CGC et la CFDT, **mais cet accord n'était pas contraignant** et comme nous l’avions présumé engendre des difficultés de rotation.​ ​Même au cours de cette période, même avec un effectif réduit pour diverses causes (personnes « fragiles », garde d'enfants, mise en quarantaine, maladies, rotations...) la course aux "moves" est restée pour l’essentiel d'actualité, montrant que, sur certains sites, **la direction sous-estime toujours la gravité de la situation sanitaire** et occulte les autres problèmes de santé que cela peut engendrer. **C'est très regrettable**.

**Nous avons dû agir** pour faire rectifier les situations les plus dangereuses. Parfois ceci s'est fait en collaboration avec la direction de site, mais dans la plupart des cas il a fallu recourir à des procédures de DGI, au travail intensif de remontées terrains des élus, notamment les nôtres, à l'intervention de l'inspection du travail, à des communications extérieures, à des démarches vis à vis des autorités, pour faire pression et faire avancer la sécurité des salariés. **Au bout de 4 semaines, un certain nombre de mesures ont été mise en place, ce qui prouve que nous n’étions pas prêts, mais il reste beaucoup de choses à faire. De plus nous constatons tous les jours, suivant les sites, des manquements aux mesures préconisées.**

**Suite à l'intervention de M.Macron le 13 avril, le confinement reste la règle jusqu'au 11 mai.**

Sur le plan sanitaire, le seul vrai point positif est que le confinement a permis de ne pas faire exploser nos hôpitaux. **Sur le reste, la pénurie en masques, respirateurs, tests etc. persiste et il n'y a pas encore de progrès décisif dans le domaine des vaccins ou des soins.**

**Il est important d'avoir une activité économique, mais elle doit être faite dans le respect de santé des salariés et de la santé collective (ne pas propager la maladie).**

La CGT n'a pas réussi à faire mettre en veille les usines de ST. La direction de ST, main dans la main avec le gouvernement **a pris cette responsabilité**. Néanmoins la bataille menée a permis de faire avancer les conditions de travail dans les usines, comme expliqué ci-dessus.

**Si l'épidémie ne redémarre pas, ce que nous espérons**, la CGT de ST, contrainte par ces choix et la volonté du gouvernement de faire redémarrer l’activité, **va donc concentrer ses efforts sur le maintien d'une activité réellement réduite jusqu'au 11 mai. Ceci suppose des mesures supplémentaires à négocier, au niveau national et au niveau de chaque site pour que les mesures collent mieux aux réalités locales.**

Nous attirons votre attention sur le fait que les citoyens, donc vos salarié-e-s, comme rappelé par notre Président le 13/04/2020, doivent faire face à cette pandémie, vivre en cette période de confinement et se voir imposer des contraintes importantes sur leurs libertés. Les salariés opérateurs, techniciens, ingénieurs et cadres rattachés à la production qui sont en première ligne, sont amenés à travailler avec ce **mode de vie dégradé**, le souci du maintien de la bonne santé de leurs proches au quotidien, mais aussi la pression, la vigilance accrue des gestes “barrière” à appliquer au travail à réaliser dans des espaces confinés en salles blanches avec des horaires pénibles et fatigants. **Tout cela ajoute plus de pénibilité** à cette situation de vie déjà exceptionnellement contraignante et anxiogène.

Au vu de la forte majorité de salariés de ces secteurs que nous représentons, nous demandons donc l'ouverture de **négociation en local en plus de la négociation nationale.**

**L’objectif des négociations locales est d’être plus proche des réalités différentes des sites.**

**Sur le plan national, nos principales demandes sont :**

* Garantir la mise à disposition des équipements nécessaires et en quantités suffisantes pour les salariés. Fourniture d’équipement de protection (masques et gels hydro-alcooliques en quantité suffisante) en particulier pour tous les salariés ne disposant pas de véhicule et contraint à ce jour encore d’employer les transports en communs pour se rendre au travail.
* Suspendre les heures supplémentaires sur tous les sites car vecteur de propagation supplémentaire.
* Extension effective des mesures concernant les indemnités kilométriques à tous les contrats, notamment intérimaires.
* Proposition d’embauche à tous les intérimaires.
* Garantir que les rotations doivent conduire à minima à une rotation par salarié sans exception et par cycle de travail hebdomadaire, tous types de contrats employés à ST afin de permettre aux salariés de récupérer des conditions de travail plus éprouvantes qu’à l’accoutumé.
* Diminution des plans de production en lien avec la réduction des effectifs pour éviter une pression sur les salariés présent au travail.
* Respect strict du principe d’interdiction de tout concentration de plus de 100 personnes (tous intervenants compris) avec des entrées et départs décalés des équipes par exemple.
* Maintien du salaire par ST pour les personnes en arrêt de travail (maladie, garde d’enfants, personnes « fragiles », …) jusqu’à ce qu’elles perçoivent les IJSS; réponses aux point soulevés dans nos courriers sur ces IJSS.
* Libre accès permanent sur les sites pour tous les élus et mandatés.
* Pas de mise en place de congés payés forcés tel que prévu dans l’accord de branche.
* Maintenir le principe de télétravail dès qu’il est possible et ce même après la fin du confinement afin de poursuivre la limitation du nombre de personnes sur site.
* Maintien des personnes “fragiles” hors site payées par ST, même après la fin du confinement.

**CGT STMicroelectronics France le 15 avril 2020**